

Bien vivre

N° 20

à Saint-Donat-sur-l'Herbasse

• Bulletin municipal d'information • Janvier • Février • Mars 2019



*Avis aux amateurs
et aux passionnés de jardinage*

2^e Troc' de plantes à Saint-Donat

Le samedi 27 avril 2019

de 9h à 12h

Place du 8 mai



Saint-Donat

Le mot du Maire



Après avoir été critiqués par les plus hauts sommets de l'Etat, voilà depuis plusieurs mois, l'accent est tourné vers les mairies, les communes et les élus locaux.

Notre rôle utile de proximité permet d'être attentif à tous nos concitoyens pour mettre en œuvre des solutions pragmatiques, des services de qualité et des projets adaptés pour préparer l'avenir.

Tous nos agents de la mairie, administratifs, Services Techniques, services des écoles, de la cantine,

de la médiathèque, du CCAS, de l'assainissement et de la police municipale sont engagés à nos côtés avec compétence, professionnalisme et implication quotidienne.

En l'espace de quelques années, notre commune s'est restructurée, s'est embellie et donne l'image d'une petite ville à la campagne où il fait bon vivre.

De nombreux lotissements jouxtant le centre-ville ont vu le jour, ce qui facilite la vie de nombreuses familles qui sont venues s'installer.

Notre tissu économique composé de petites et moyennes

entreprises se développe avec les commerces, les entreprises artisanales y compris dans nos zones d'activités bien placées le long de l'avenue Charles De Gaulle.

De fait, nous conservons et développons les services publics en liaison avec l'Etat, le Conseil Départemental et notre communauté d'agglomération, ARCHE AGGLO.

Notre centralité de bassin de vie se confirme en complément avec les écoles et les collèges.

Saint-Donat est reconnu pour offrir tous ces atouts avec une population accueillante et fidèle.

Cet ensemble est garant de la qualité de vie à Saint-Donat.

Soyons optimistes !! Le Conseil Municipal travaille pour un développement maîtrisé, harmonieux et équilibré pour tous les âges de la vie.

Nous sommes à votre écoute, heureux et fiers de vous servir.

Bonne lecture

Aimé CHALEON

Chevalier de la Légion d'honneur

Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Délégué à Arche-Agglomération

Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire	2
Annonces	3
Finances	4 à 7
CCAS	8 à 11
Environnement	12 à 16
Rétrospective	17 à 19
Dates à retenir	20, 21
Manifestations	22
Culture	23
Patrimoine	24
Médiathèque	25
Vie locale	26
Libre expression	27



Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillère déléguée : Jacqueline Degroote

4 parutions : janvier - avril - juillet - octobre

Impression : DESPESE imprimerie : 2100 exemplaires.

Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

Souvenir



En ce début d'année Paul BARD est décédé à l'âge de 95 ans après une vie entière passée à Saint Donat sur l'Herbasse. Avec lui, c'est une figure donatienne unanimement connue et appréciée qui disparaît.

Sa vie a d'abord été faite de travail dans la boucherie familiale qu'il a tenue avec son inséparable épouse Jeanine jusqu'à leur retraite méritée.

Sa vie a également été remplie de nombreux engagements.

Dans la résistance d'abord, qu'il rejoint à l'aube de ses 20 ans, puis au sein de l'ANACR où il défendra jusqu'au bout le devoir de mémoire.

Très engagé aussi dans la vie locale et associative, Paul BARD participe activement à l'Association des Commerçants, au Comité des Fêtes, et rejoint l'équipe municipale alors réunie autour de son maire Paul Galland. Mais aussi hors des murs, il sera actif pour la création du Syndicat des Bouchers de la Drôme.

Passionné de sport, il jouera au basket, au foot, au rugby, aux boules et restera intéressé jusqu'à ses derniers instants à tous les résultats locaux (en restant en particulier un fidèle supporter de l'ASD) et nationaux.

Une de ses autres passions fut le tarot où il a brillé en remportant plusieurs titres dont celui de Champion de France en 1988 après 2 titres en 1980 et 1983 de Champion Rhône-Alpes. Co-fondateur du club de tarot de St Donat et animateur aux Aînés Ruraux, il a dû s'arrêter contraint et forcé pour des problèmes de vue il y a 2 ans.

Sa vie a été bien remplie. Il laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme bon et honnête, sympathique et discret, engagé et fidèle en amitié et en ses convictions.

Avis de recherche !!!!

Avez-vous du temps de libre ?

Souhaitez vous vous rendre utile ?

Avez-vous envie de faire du bénévolat ?

Ceci vous concerne :

« **La Croix Rouge de Saint-Donat recherche des bénévoles, hommes et femmes** »

Les organisateurs vous attendent au siège de la Croix Rouge, avenue Commandant Corlu (à coté des pompiers) **le mardi entre 9h et 16h.**

Tel : 06 33 51 37 84



Relais de radiotéléphonie

Suite aux nombreuses demandes faites en mairie par rapport à la problématique des réseaux de communication électronique, une étude est en cours pour implanter une nouvelle antenne relais.

« Boîte à livres »

Installée place Chancel devant la maison de la Fontaine (en face du CCAS/Police Municipale)

Seconde vie pour notre ancienne cabine téléphonique qui a été restaurée par les services municipaux.

C'est un petit espace aménagé où vous pouvez prendre, consulter et déposer librement des ouvrages.

L'idée est d'offrir une nouvelle vie aux livres, de les échanger, de les partager et faire circuler la culture.

Donateurs : Pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu.

Lecteurs : Servez-vous, les livres sont faits pour circuler.





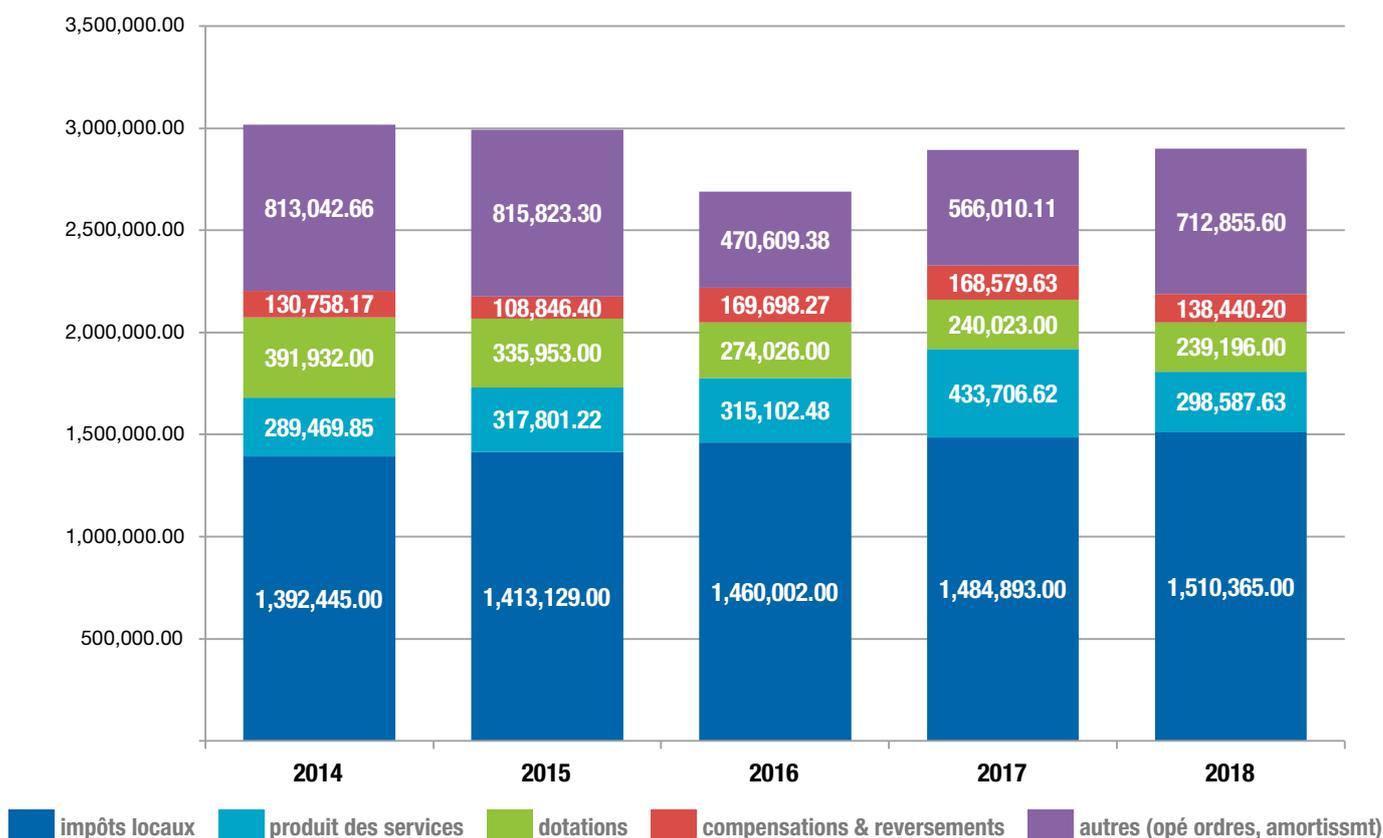
RAPPORT SUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018

Principaux chiffres issus du compte administratif

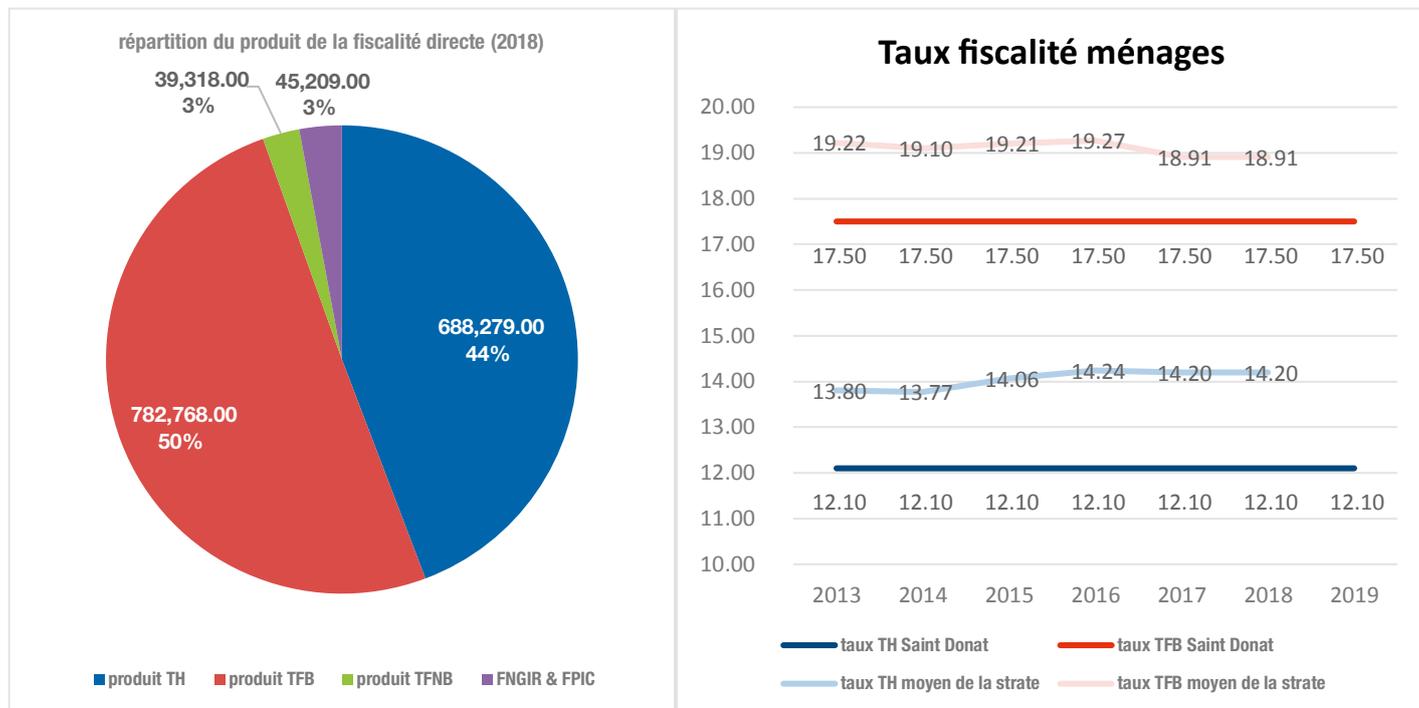
BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
COMMUNE (BUDGET GÉNÉRAL)	Recettes :	3 096 082,01	Recettes :	947 469,17
	Dépenses :	2 987 884,75	Dépenses :	1 198 681,00
	Résultats :	+ 108 197,26	Résultats :	-251 211,83
ASSAINISSEMENT	Recettes :	644 330,30	Recettes :	392 030,87
	Dépenses :	539 363,82	Dépenses :	380 424,47
	Résultats :	104 966,48	Résultats :	+11 606,40

Évolution et détail des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

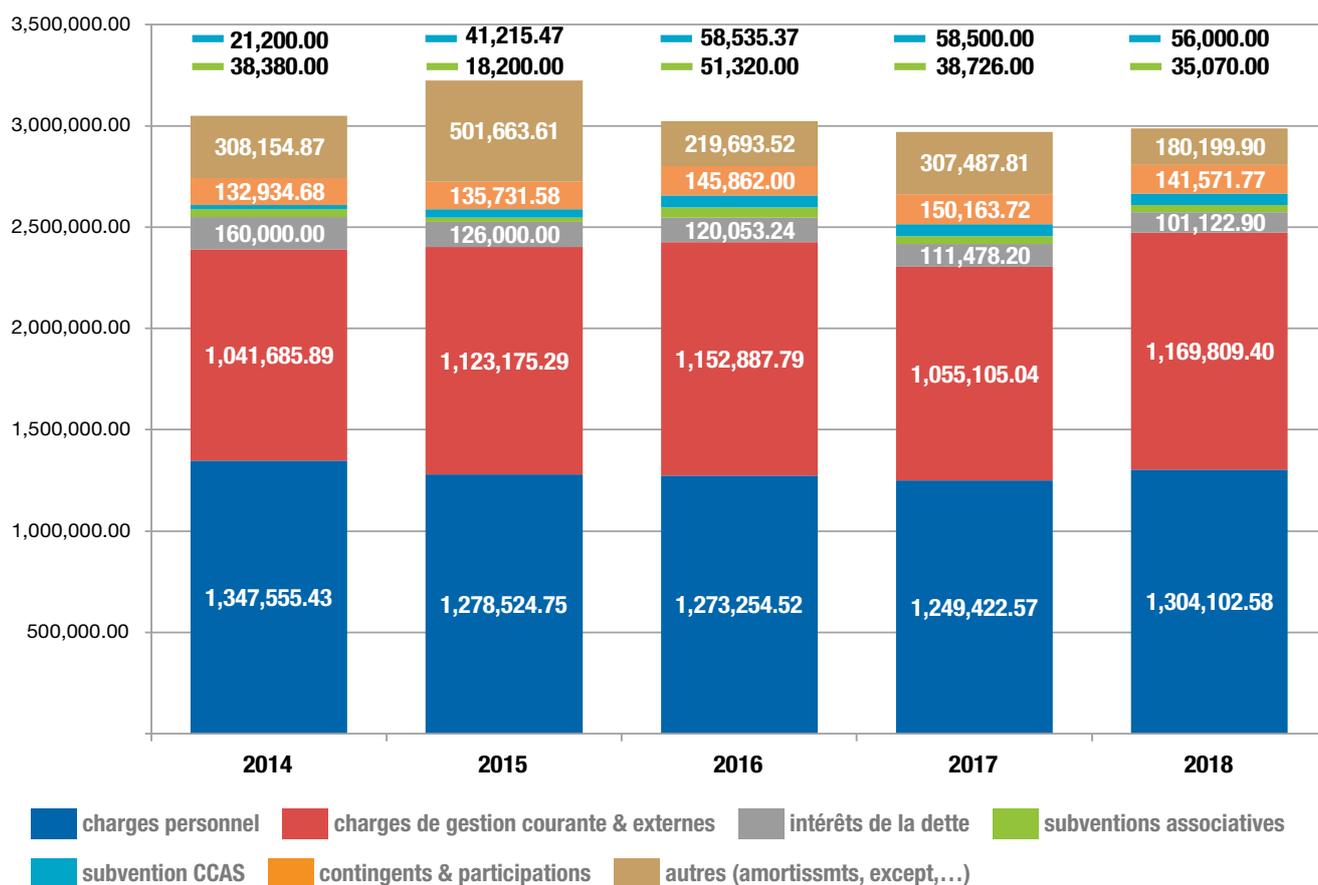


Stabilité des taux de fiscalité - Impôts locaux sans augmentation

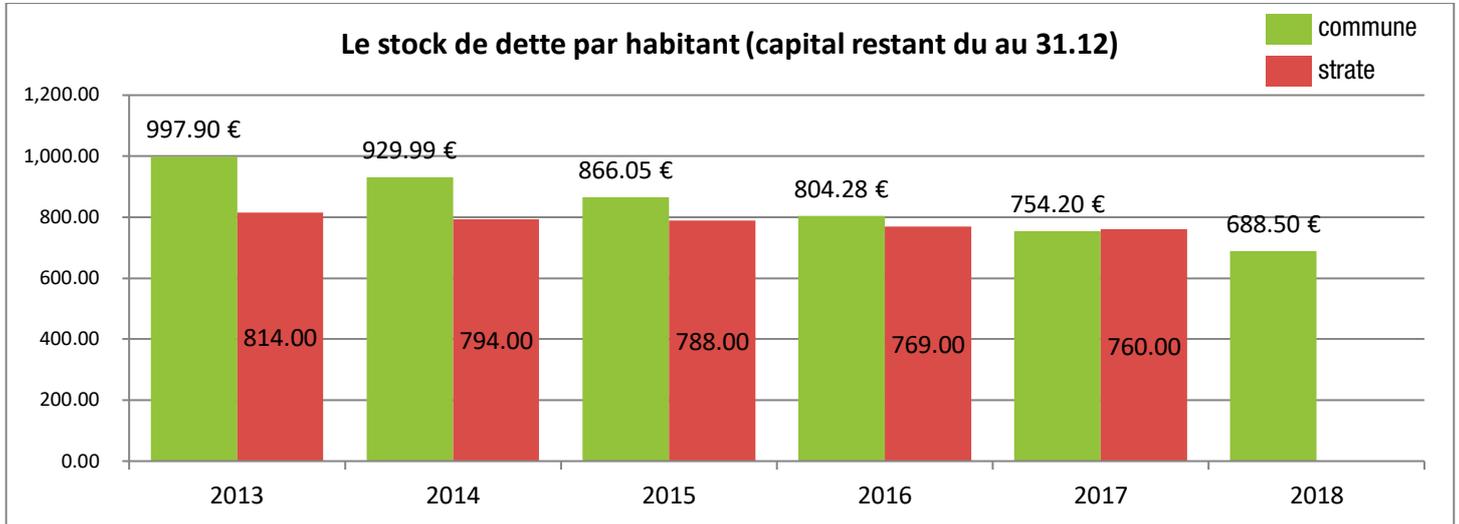


Évolution et détail des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement



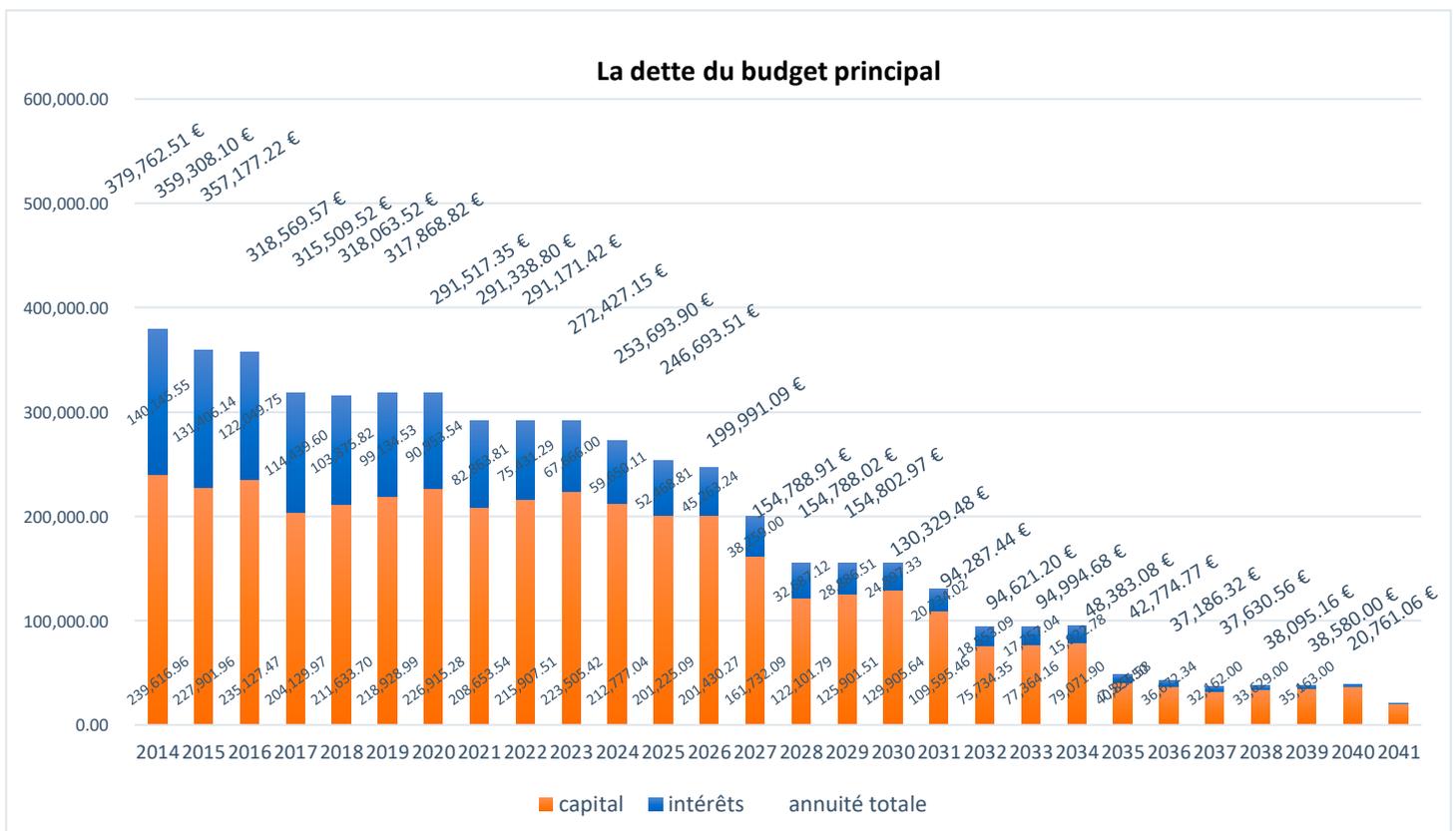
Dette communale - Continuité d'allègement



En 2018 l'endettement du budget général **de la commune** s'inscrit en dessous de la moyenne d'endettement des communes comparables (strate).

Au 1^{er} janvier 2019 l'annuité s'établit à 75.80 € par habitant et le **capital restant dû s'élève à 2 826 305.27 €, en baisse de - 28,4% sur la valeur enregistrée au 1^{er} janvier 2014.**

Dette communale - Vision à long terme





EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019 – ORIENTATIONS

Programme d'investissement

Les principaux projets pour 2019, inscrits dans un **budget global s'élevant à 1 344 000 €**.

Achat d'une nouvelle balayeuse	117 000 €
Travaux rue des balmes (2ème tranche).....	524 800 €
Travaux Chabran, continuité écologique et prise d'eau (2ème tranche).....	202 500€
Réhabilitation Office de Tourisme	158 800 €
Mise en accessibilité des bâtiments communaux (continuité de programme)	43 000 €
Achat terrain pour nouvelle caserne Centre de secours	87 200 €
Nouveau bâtiment scolaire École Aragon (travaux préparatoires)	19 300 €
Extension et rénovation de l'Hôtel de ville (étude dossier)	12 000 €
Cheminement doux entre nouveau collège et Lac de Champos (études)	16 560 €
Cimetière, reprises de concessions et travaux d'aménagements	12 600 €
Travaux d'entretien et d'aménagement écoles (dont ouverture nouvelle classe Aragon)	8 000 €
Remplacement de matériels au restaurant scolaire	18 600 €
Voirie, programme annuel	40 000 €

Principales tendances prises en compte

- Stabilité des taux de fiscalité locale, sans augmentation pour la 9ème année consécutive.
- Prévision de dotations d'Etat équivalentes aux valeurs perçues en 2018.
- Loi de Finances 2019 : Revalorisation des bases fiscales + 2,2 % (décision Etat).
- Suivi attentif des mesures pouvant influencer les recettes ou les dépenses de la commune, ex. : Réforme engagée de la taxe d'habitation ou trajectoire générale de réduction des dépenses publiques de l'Etat. Evolution des compétences Arche Agglo, du cout des services mutualisés et de la valeur des loyers de locaux mis à sa disposition (Office de Tourisme, Maison du Jeu ...). Projet de report des charges d'un nouvel équipement sportif envisagé par le Département...
- Financement des investissements par les disponibilités budgétaires, les recettes exceptionnelles et les subventions, sans recours à l'emprunt.
- Renforcement des méthodes comptables de suivi analytique des dépenses de fonctionnement.
- Orientation des achats communaux vers l'économie locale dans le respect des règles d'achat public.
- Soutien renouvelé aux associations et comités Donatien (Mises à disposition de locaux, aides diverses, subventions ...).
- Aide aux Donatien les plus démunis : Reconstitution du budget alloué aux actions sociales de la commune (CCAS).

Service de l'assainissement collectif – Révision de tarifs

Déjà mises en application avec effet au 1er janvier 2019, les nouvelles bases tarifaires du service de l'assainissement collectif, facturées pour le compte de la commune par les gestionnaires du service de l'eau en même temps que leur prestation, sont les suivantes :

- Abonnement forfaitaire annuel : **55.00 €** au lieu de 71,92 € (- 23,5 %)
- Consommation, prix du m3 assaini : **0,98 €** au lieu de 1,08 / m³ (- 9,3 %)

Ces nouvelles mesures bénéficieront à l'ensemble des abonnés, mais sont plus spécifiquement orientées en direction des personnes à faibles revenus ou consommant peu.



Pourquoi choisir le portage de repas ?

La préparation des repas peut parfois devenir une tâche délicate, obligeant les personnes dans certains cas à quitter leur domicile.

Par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, chargé d'une mission de prévention et de développement social dans la commune, le portage de repas est un service mis en place, depuis plusieurs années, avec pour objectif de favoriser le maintien à domicile, apporter une aide ponctuelle ou régulière, une aide en sortie d'hospitalisation, mais aussi pour briser la solitude, l'isolement grâce à un lien social et bien sûr conserver une alimentation équilibrée.

Comment ça marche ?

Le portage de repas à domicile est un service pour tous.

Le nombre de repas n'est pas imposé, le service peut être demandé en urgence ou abandonné à tout moment moyennant un délai d'avertissement préalable raisonnable.

Les repas du lundi au dimanche sont livrés les lundis, mercredis et vendredis matin entre 8h30 et 11h00.

Les repas sont constitués au sein d'une cuisine appelée « Terres de cuisine ».

Les équipes sont composées de diététiciennes qui élaborent des repas équilibrés, adaptés aux régimes (diabétique, sans sel), aux goûts (sans poisson, sans porc), à l'autonomie de la personne (mixés ou hachés).

Le repas est fourni en liaison froide (entre 0 et 3°), présenté sous forme de barquettes protégées par un film plastique et sur lesquelles se trouvent des indications relatives aux dates de fabrication et de péremption.

Le réchauffement des plats peut se faire soit au micro-onde (barquette ouverte) soit à la casserole.

Les repas proposés sont complets et équilibrés.

Ils se composent d'une entrée, d'un plat de résistance avec légumes ou féculents, d'un produit laitier (fromage), d'un dessert (yaourt, compote, fruits, pâtisseries), pain et potage du soir.

Un agent assure la livraison des repas en véhicule frigo, conforme aux normes d'hygiène et sécurité en vigueur.

L'agent peut placer les barquettes dans le réfrigérateur de l'utilisateur si cela est son souhait.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire au service, vous devez contacter le Centre Communal d'Action Sociale par téléphone (04 75 45 04 04) ou vous rendre directement au bureau, Place Chancel, au moins 4 jours avant la date de démarrage souhaitée des livraisons de repas à domicile.

Les permanences administratives sont les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ; les vendredis de 14h00 à 16h30.

Une facture mensuelle est remise au bénéficiaire en début de chaque mois pour les repas livrés le mois précédent.

Annulation

Si vous souhaitez annuler une livraison, il est impératif de prévenir le Centre Communal d'Action Sociale 3 jours avant sauf en cas d'hospitalisation.



C'est un service à la carte sans obligation, ni engagement.

Le prix unitaire du repas est de 7,40 € pour une personne seule, déduction faite de la participation ARCHE Agglo de 0,50 €.





LE BUS SANTÉ PROCHAINEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Dépistage de la RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE...



...un acte qui peut vous sauver la vue.

- ✓ Dépistage par photographie et sans gouttes ophtalmiques
- ✓ Destiné aux patients diabétiques n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation d'ophtalmologiste prévue.
- ✓ Il n'y aura pas de consultation médicale ou de consultation d'ophtalmologie à bord du bus.

Parlez-en avec votre médecin

Informations et Rendez-vous
04 75 81 63 10
bussante@collectifsud.fr





LE BUS SANTÉ...

... POURQUOI ?

Véhicule aménagé, le Bus Santé équipé d'un appareil prenant des photographies du fond de l'œil (dépistage indolore sans utilisation de gouttes ophtalmiques) sillonne la Drôme et l'Ardèche pour des campagnes de dépistage de la rétinopathie diabétique.



... LES + DU BUS !

Dans le Bus, une équipe pluridisciplinaire :

- Répond aussi à vos questions sur des sujets de prévention et promotion de la santé.
- Propose des actions d'Éducation thérapeutique du patient pour accompagner les programmes existants sur le territoire.

Une question sur le diabète ?
Envie d'arrêter de fumer ?
Comment dépister les cancers du sein ou du colon ?
Quels sont les signes d'un AVC, comment réagir ?
Quels sont les facteurs de risques cardiovasculaires ?



... POUR QUI ?

- Pour tous, quel que soit votre état de santé.
- Pour toute personne diabétique : dépistage de la rétinopathie, faites le point avec votre médecin.



LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE... C'EST QUOI ?

C'est une atteinte de la rétine n'entraînant pas de symptômes visuels jusqu'au stade des complications. Un dépistage dès le diagnostic du diabète est donc nécessaire.

→ Le bus santé s'arrêtera à Saint-Donat-sur-l'Herbasse le Lundi 23 septembre 2019.

Rappel :

Présence du **camping car LISA** le 29 mars 2019 de **14h à 16h30** à côté de l'office de tourisme.

LISA : Lieu d'Informations Seniors et Autonomie.

OBJECTIF : apporter une aide aux seniors, aux personnes en situation de handicap et leurs proches pour les accompagner dans le « bien vieillir » et dans l'amélioration du quotidien. C'est aussi un lieu de rencontre pour la jeunesse.





Halte relais

Dis moi Papy, pourquoi encore un article sur la Halte Relais ?



Parce qu'il y a encore trop d'aidants isolés et à bout de souffle. Ils ne connaissent pas ce lieu dans notre village.



Papy, qui peut s'y rendre dans ce lieu ? des gens comme mamie ?



Oui, c'est un lieu ouvert à toutes les personnes présentant des signes de perte de mémoire, comme mamie, ou des troubles apparentés.

Qu'est ce qu'on y fait dans ce lieu ?



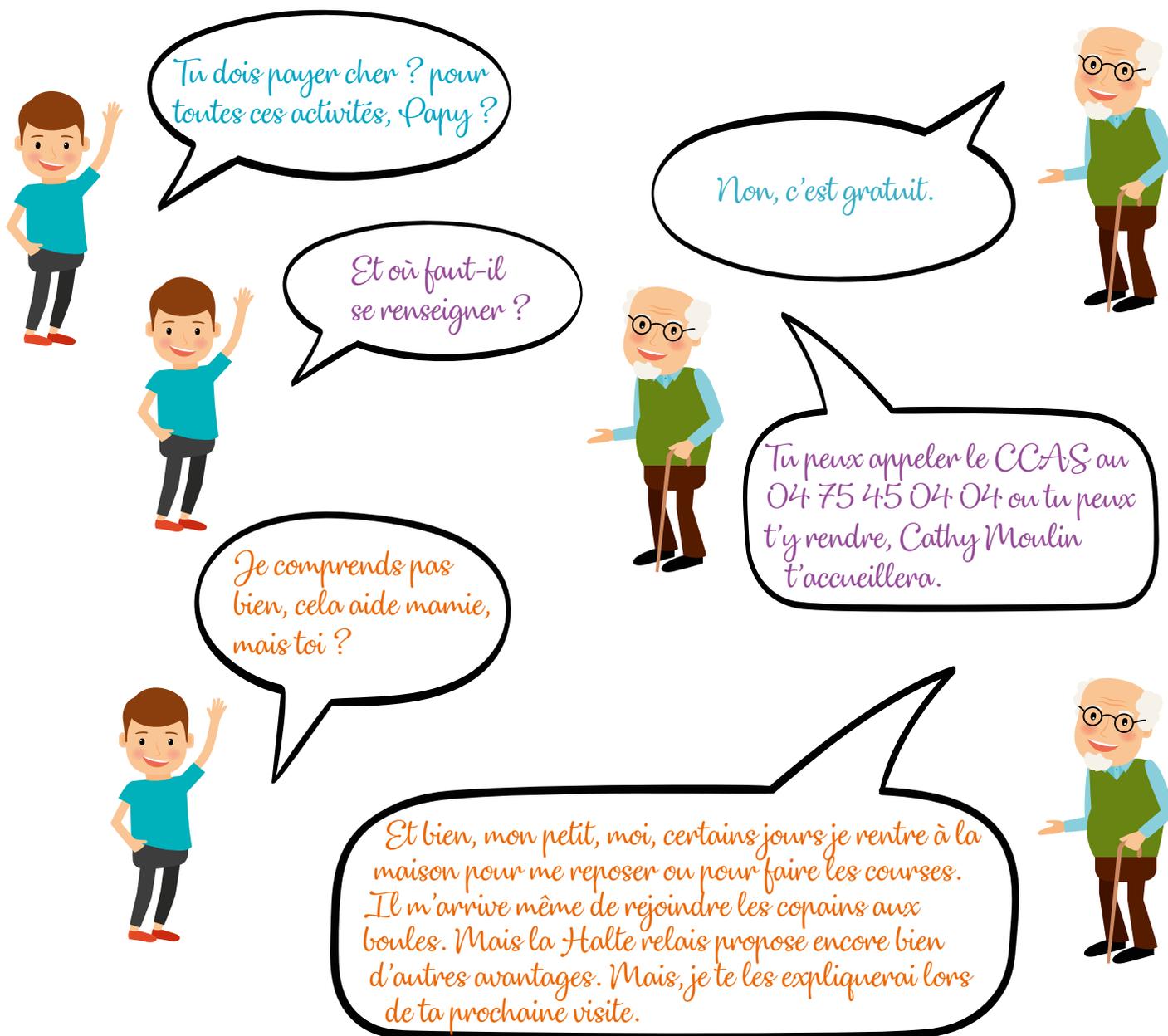
Ces personnes, font-elles ces activités toutes seules ?



Les personnes partagent des moments, font travailler leur mémoire par des jeux, de la peinture, la musique, des activités manuelles...

Non. Il y a plusieurs intervenantes formées : Sarah, l'esthéticienne, Danielle, l'art-thérapeute, Emmanuelle, la musicothérapeute et bien sûr toutes les bénévoles, hypers chouettes, comme Arlette, Nicole, Cathy, les deux Anne-Marie, Catherine, Marie-France et Martine.





Souvenir

En ce mois de février, Yvette CARAT nous a quitté. Tous les lundis après-midi, elle était toujours présente à la Halte Relais.

André, son époux, très présent, poussait son fauteuil par tous temps, afin de lui permettre de participer aux groupes de rencontre.

Les bénévoles savaient qu'elle communiquait peu, avec son doux regard parlant, elle était présente à sa façon à nos activités.

Elle avait su créer avec les bénévoles une relation très riche et toute particulière. Nous avons pu fêter son anniversaire en octobre en présence de toute l'équipe.

Les lundis, une place reste vide et toutes nos pensées se portent vers sa famille.





L'histoire continue au marais des Ulèzes...

Après la confection des nichoirs à mésanges, à chouettes et des gîtes à chauves-souris pour donner un coup de pouce à la faune de l'Espace Naturel Sensible du marais des Ulèzes, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 27 avril de 14h à 16h30** pour découvrir où nous les avons installés, ainsi que pour une balade nature animée par la LPO.

Le rendez-vous est donné au parking de l'Espace des Collines. Equipés de jumelles, nous partirons à la recherche des oiseaux qui peuplent le marais : Mésange bleue, Coucou, Pic vert, Troglodyte mignon... Nous ferons une halte du côté de la rivière pour observer le Martin pêcheur, les libellules et demoiselles mais également pour rechercher les indices de présence de la Loutre.

Une seconde sortie sera proposée le **samedi 8 juin de 9h30 à 12h**.

Animations sur inscriptions auprès de Sophie FOROT, chargée de mission milieux et espaces naturels - ARCHE Agglo : 04 26 78 78 78 - s.forot@arceagglo.fr.



Une démarche pour réduire la vulnérabilité aux inondations

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH), assure la gestion de l'Herbasse et ses principaux affluents, notamment la prévention et la protection contre les inondations. En complément des aménagements de gestion des inondations du Merdaret qu'il a réalisés, le SIABH a lancé fin 2017, une démarche visant à faire bénéficier gratuitement les personnes ayant des biens immobiliers (habitations /entreprises/ exploitations agricoles) en zone inondable, d'un diagnostic de vulnérabilité à l'inondation.

Ces diagnostics sont réalisés par les prestataires Risque et Territoire et Laprèv, grâce à une visite des lieux, et renseignent le propriétaire sur les aménagements et dispositions à mettre en

œuvre pour réduire la vulnérabilité de ses biens, ainsi que sur les coûts relatifs à ces préconisations.

Les propriétaires souhaitant engager des travaux de réduction de la vulnérabilité des biens concernés, peuvent sous certaines conditions bénéficier d'aides financières de l'Etat (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs - FPRNM). Le SIABH propose une aide technique pour le montage des dossiers.

Dix-neuf biens de propriétaires donatiers ont été diagnostiqués courant 2018, et 8 inscriptions supplémentaires sont d'ores et déjà enregistrées pour l'année 2019.

La finalisation des travaux d'aménagement hydraulique sur le Merdaret

Cet hiver, les travaux d'aménagement hydraulique sur le Merdaret, réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH) ont été achevés.

Deux bassins de rétention des eaux de crue localisés en amont de Saint-Donat, bassin des Alandaines (capacité de stockage de 11 000 m³), et bassin des Routes (capacité de stockage de 64 500 m³), viennent compléter les travaux d'augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Merdaret dans la traversée urbaine, réalisés en 2013/2014.

L'ensemble de ces aménagements permet de préserver la ville de Saint-Donat des crues moyennes, et d'atténuer les impacts des crues importantes (réduction du périmètre et de la hauteur d'eau de la zone inondable par le Merdaret).

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un projet global associant gestion des inondations et préservation des milieux aquatiques. Le Merdaret a en effet

également fait l'objet d'une opération de renaturation, visant à redonner à la rivière un fonctionnement plus naturel : adoucissement de la pente des berges, plantations d'arbres, aménagements visant à améliorer la circulation des poissons.

Le coût global de l'opération (études, travaux, acquisitions foncières) s'élève à environ 2 880 000 € TTC. Le SIABH a bénéficié des participations financières de l'Etat (via le Fonds de Prévention des risques Naturels Majeurs), de l'Agence de l'Eau, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Drôme, de l'ordre de 61% du montant total.

Le SIABH est gestionnaire du système d'endiguement et propriétaire des ouvrages construits. Il se structure afin de répondre aux obligations réglementaires liées à la surveillance de l'ouvrage avant/pendant et après une crue notamment.



Bassin des Alandaines



Bassin des Routes



Secteur renaturé

La diffusion d'un guide relatif à l'entretien des cours d'eau

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Drôme a mis en ligne un guide d'entretien des cours d'eau sur son site internet, s'adressant aux propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau.

Le Code de l'Environnement (art. L. 215-14) fixe en effet le devoir d'entretien régulier des cours d'eau par les propriétaires riverains. Le guide a pour but d'aiguiller les personnes dans leurs démarches en précisant les types de travaux soumis ou non à accord préalable de l'administration, ainsi que les natures de travaux conseillés, à éviter ou interdits par la réglementation.

Il s'agit avant tout de garantir une gestion des cours d'eau, qui permette de maintenir leur bon état de fonctionnement, la qualité de l'eau et des espèces.

Le document est téléchargeable à l'adresse : http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Cours_eau&service=DDT_26



Espaces verts

Espaces Verts longeant la piste cyclable Avenue Charles de Gaulle : aménagement en 3 phases :

1^{ère} phase au printemps 2019

2^{ème} phase courant 2019

3^{ème} phase printemps 2020

Suppression des végétaux morts et vieillissants qui, pour certains, gênaient la piste cyclable.

Mise en place d'un projet plus aérien comprenant irrigation, pelouse et une alternance de *lagestroemia* en demi-tige et de jasmin étoilé sur les candélabres.

Les quelques végétaux en état d'être récupérés ont été replantés au niveau du rond-point du Patrimoine.



Formation au jardinage agro-écologique

Depuis le 1^{er} janvier 2019 l'utilisation de pesticide pour l'entretien des jardins est interdite aux particuliers (Loi Labbé). Afin de vous accompagner dans ces changements, la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo vous propose des **formations gratuites** sur les techniques de jardinage agro-écologique animées par Jardin'envie.

Ces ateliers d'une demi-journée (au choix : 9h30-12h ou 14h-16h30) se dérouleront dans des jardins de particuliers sur le territoire de l'agglo.

Pour vous inscrire :

<https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/les-actualites/>

Tél . : 04 26 78 57 76

ou Mail : p.pison@archeagglo.fr

FORMATION GRATUITE
JARDINAGE
AGRO-ÉCOLOGIQUE

3 ateliers d'une demi-journée animés par Jardin'envie

SAMEDI 9 MARS
Connaître son sol, son histoire et son environnement
Connaître les spécificités des variétés paysannes pour une alimentation de qualité

SAMEDI 13 AVRIL
Organiser son jardin et les espaces pour une biodiversité naturelle et cultivée
Produire des légumes, gérer les adventices, soins aux plants
Calendrier et saisonnalité des variétés

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
Entretien des cultures, gérer les maladies, ravageurs et adventices
Réaliser des récoltes et produire ses propres graines

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS
www.archeagglo.fr
04 26 78 57 76

2 sessions possibles par formation dans des jardins de particuliers 9h30-12h ou 14h-16h30 au choix

ARCHE Agglo

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

agence FORU

Jardin'envie

SIL : implantation d'une signalétique locale

Le département a édité une charte pour ce que l'on appelle « la signalétique d'information locale » (SIL) afin d'uniformiser les panneaux et empêcher la pollution visuelle des publicités.

Signalisation qui a vocation d'indiquer différents types d'activités, de services ou autres enseignes qui ne peuvent être mentionnées sur la signalisation directionnelle.

Cette opération a été menée en concertation avec les différents intéressés



Vols de végétaux

Nous avons subi, à Saint-Donat, des vols de végétaux sur les derniers aménagements réalisés .

Nous encourageons les donateurs à signaler à l'accueil de la mairie les « choses pas normales »

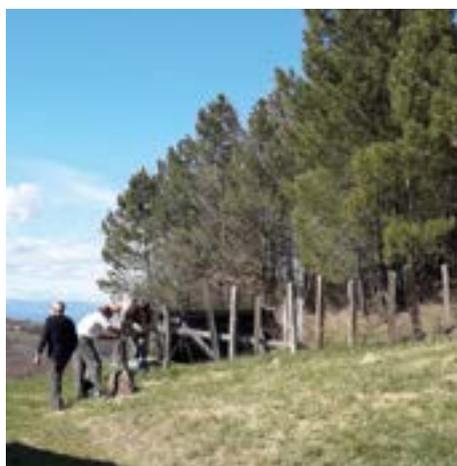
C'est une question de civisme !!!

Randonnée : la boucle du bois de la garde

Parmi les nombreux circuits de randonnées sur la communauté d'agglomération ARCHE Agglo (environ 600kms), 5 se trouvent autour de Saint-Donat.

Connaissez vous celui du Bois de la Garde ? Le départ se fait devant le Collège Pendillon. Prendre la rue de la Résistance et au bout, montez par le sentier. Suivez le balisage (rectangle jaune) pendant 12kms, à peu près 3h30. Retour au point de départ.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : rando-ardeche-hermitage.fr



Préparation du circuit



Feux de broussailles : arrêté permanent

Interdiction totale, pour les particuliers, d'incinérer les déchets verts toute l'année. Tel que visée dans l'ARRÊTÉ n° 2013-114-0007 du 24 avril 2013, portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est ouverte tous les jours, gratuite pour les particuliers.

Autre alternance : faire du compost qui servira d'engrais pour vos plantations.

ATTENTION : risque d'amende d'un montant de 450 €.

CHABRAN

Les travaux de la prise d'eau de Chabran et de la passe à poissons sont terminés.

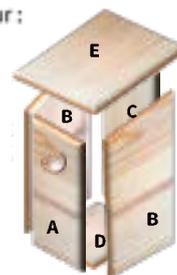
Opération nichoirs : rappel

L'Opération Nichoirs, lancée en fin 2018 par ARCHE Agglo s'est concrétisée par 2 ateliers de construction de nichoirs, à mésanges pour le 1^{er} et à chauve souris pour le 2^e. Vous n'avez pas pu participer aux 2 ateliers ? Voici les plans des 2 nichoirs.



Conseils

Pensez à adapter les mesures à la largeur de votre bois (le fond notamment).
Pensez à passer votre fil de fer d'accroche dans les trous de la planche C avant de finir de monter votre nichoir.
Avant l'installation, enduire le nichoir d'huile de lin permet d'allonger sa durée de vie.
Posez le nichoir sur un arbre ou du bâti à 2 m de hauteur minimum avec une orientation sud, sud-est.
Nettoyez le nichoir en automne, et profitez-en pour vérifier sa fixation et son état (l'huile de lin...)
Pour les plus expérimentés, possibilité de faire le toit en pente avec (planches B 22/25 et biseau sur face A et C)
Partagez vos observations sur : www.faune-drome.org !

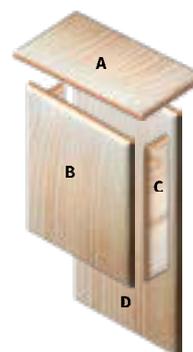


Des questions ?
Contactez-nous !
04 75 57 32 39 poste 6
mobilisation.drome@lpo.fr
www.lpo-drome.fr



Conseils

Pensez à faire des rainures sur les planches D et B (en face intérieure) pour permettre aux chauves-souris de mieux s'y accrocher.
Avant l'installation, enduire le nichoir d'huile de lin permet d'allonger sa durée de vie.
Pour l'accrocher, vous pouvez soit le visser directement ou le cercler avec du fil de fer.
Installez votre gîte en hauteur (à 2m minimum).
Le mieux est de poser plusieurs gîtes sur la façade de votre maison, ou sur les arbres de votre jardin, en variant les expositions.
Vérifier chaque année l'état du gîte (fixation, huile de lin...)



Des questions ?
Contactez-nous !
04 75 57 32 39 poste 6
mobilisation.drome@lpo.fr
www.lpo-drome.fr



Vœux du Maire le 18 janvier 2019 à l'Espace des Collines

une soirée animée par l'Ensemble Instrumental de l'Herbasse et les danses tahitiennes du groupe ORI E HIMENE



Vœux du CCAS le 24 janvier 2019

salle Villard , réunissant les bénévoles autour de Mme Foulhoux





Vœux de la Député Emmanuelle Antoine le 30 janvier 2019 à l'Espace des Collines.



Détente et loisirs donatien

Début janvier, le club Détente et Loisirs Donatien s'est réuni dans la salle « La Rose des sables », en présence du maire, M. CHALEON , pour célébrer l'anniversaire de 22 de ses adhérents (80,85 et 90 ans au mois de décembre 2018).

Ambiance conviviale, de détente, en chansons et autour de jeux.



« faites de la science »

Centre de Loisirs MJC Pays de l'Herbasse

La semaine du 22 au 26 janvier a été très dense et très scientifique pour la MJC. En effet dans le cadre de ses actions culturelles et de ses soirées pour comprendre, la MJC a proposé plusieurs événements autour de la culture scientifique.

Mercredi 23, plusieurs accueils de loisirs du territoire Arche Agglo se sont rencontrés pour partager les expériences qu'ils ont réalisé pendant plus mercredis depuis décembre 2018. Le soir, le film 16 levers de soleil a été projeté au cinéma. Le lendemain une conférence sur l'origine de l'univers et les trous noirs a permis aux participants de plonger au cœur de l'histoire de notre univers.

Enfin pour clore cette semaine, samedi 26 janvier, toute une après midi a été dédiée à la culture scientifique autour de cette injonction «Faites de la science». Les 170 personnes présentes ont pu se tester, tenter des expériences et découvrir le monde par l'expérimentation.

Plusieurs partenaires se sont réunis pour organiser cette journée : Alpha Centaure,



La Maison du Jeu, Lefcience, AirXquad, Cnm Process et la MJC.

Au programme : divers ateliers pour découvrir l'infiniment petit, réaliser des expériences chimiques, tenter de produire de l'électricité, tenter de trouver divers modes de propulsion, faire voler des drones, essayer de créer des jeux vidéos et bien d'autres choses encore. La journée s'est poursuivie avec une campagne de lancement de fusée à poudre dans le ciel de Sain-t Donat, pour se terminer par une soirée ciné avec la projection d'Interstellar et une soirée astronomie avec Alpha Centaure.

Autre événement à la MJC : une conférence sur la télémédecine le 7 février.



Plus d'information sur le site de la MJC ou sur notre page Facebook.»

Ciné Marmaille

Dans le cadre du festival de cinéma jeune public « Ciné Marmaille », la MJC a organisé, du 14 au 26 mars, un programme de cinéma et d'animation pour les enfants et leurs parents, ainsi que pour les ados. En première partie de chaque projection ont été proposés les 2 courts métrages réalisés par les élèves qui ont suivi le parcours Ciné Marmaille cette année.

Le Musée itinérant de Germaine

Réalisé par le centre imaginaire.
www.centrimaginaire.com

Un parcours scénographique, sonore et interactif qui dévoile les portraits de douze femmes, aux vies (presque) ordinaires.

Après avoir traversé près d'un siècle, ces femmes ont accepté de nous transmettre leur vécu.

Entrez-vous asseoir, mettez un casque sur vos oreilles, appuyez sur un bouton et vous êtes chez elles.

Prenez le temps de les écouter, de les observer.

Entrez libre et gratuite, pour tout public à la MJC du Pays de l'Herbasse du :
vendredi 17 mai 2019 au dimanche 26 mai 2019

Renseignements :

www.archeagglo.fr ou au 04.26.78.78.78



Concours des Maisons Fleuries 2019

Inscription jusqu'au 14 juin 2019
Passage du jury : vendredi 21 juin 2019
(entre 8h au 13h)

- 5 catégories aux choix
- 1- Fenêtres, murs, pas de porte
 - 2- Balcons, terrasses
 - 3- Maisons avec jardins
 - 4- Maisons ou appartements avec jardinets
 - 5- Jardins potagers

Pour vous inscrire :

- Accueil de la Mairie
04 75 45 10 32
- contact@ville-st-donat.fr
- Bulletin Municipal

Avis aux amateurs et aux passionnés de jardinage

2^{ème} Troc' de plantes à Saint Donat

Venez échanger vos plantes, graines, pots, petits matériels, idées ... Monsieur Pascal ASPE, intervenant de «Terre Vivante» vous conseillera sur les pratiques de jardinage naturel

L'équipe du fleurissement de la ville de St Donat

Le samedi 27 avril 2019
de 9h à 12h
Place du 8 mai

En partenariat avec un Brin de marché, Bren Loisirs, Cigal de clayeyson, le collectif des Jardins familiaux

Dates à retenir

Monstrueuses Rencontres Festival de théâtre à vivre en famille

13^{ème} édition de 17 au 26 mai 2019 à l'Espace des Collines, la MJC
et la cour de la Collégiale de St Donat www.centrimaginaire.com

C'est du thème « Superstition » que se sont emparés les près de 900 enfants participants cette année pour créer les spectacles qu'ils présenteront sur scène tout au long du festival.

Ces 10 jours de fête du théâtre seront également l'occasion pour les familles du territoire de découvrir des spectacles professionnels de qualité, adapté à différentes tranches d'âge et mêlant diverses disciplines du spectacle vivant

telles le théâtre mais aussi la danse, le cirque, la musique et la marionnette. Une programmation chamarrée qui espère répondre aux attentes de tous les potentiels spectateurs, quels que soient leur âge et leur sensibilité.

Envie de rejoindre la «Monstrueuse Equipe» de bénévoles du festival ? N'hésitez plus, écrivez nous à anim.culture@mjc-herbasse.fr !



D'autres dates à retenir

Dimanche 7 avril 2019

Foire aux bœufs gras

Avec défilé des associations, fête foraine, repas foire, dans les restaurants, et autres activités.

Samedi 27 avril 2019

Place du 8 mai, à partir de 8h30 :

Organisation

du 2^e Troc de plantes

à Saint-Donat, en partenariat avec le Brin de Marché, la Médiathèque de Saint-Donat, l'Association Bren Loisirs et Cigal de Mercuriol.

Samedi 27 avril 2019

de 14h à 16h30

Promenade guidée dans le Marais des Ulèzes.

Voir article à part

Du 17 au 26 mai

Les monstrueuses rencontres

Texte explicatif : voir dossier à part

Concours des maisons fleuries

Date limite d'inscription : le **jeudi 14 juin 2019**.

Passage du jury : le **vendredi 21 juin 2019**

Remise des prix : en novembre.

Nouveauté : une 5^e catégorie : « maisons ou appartements avec jardinets ».

Inscription : voir bulletin inscription en dernière page.

Accueil des nouveaux habitants

Samedi 29 juin 2019 à 11h, salle du Conseil municipal de la

Mairie, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants par le Maire, M. Chaléon, les élus et les représentants des associations.

Inscription : soit en renvoyant le coupon de la dernière page

Soit par mail à : contact@ville-st-donat.fr

Festivités de juillet

FOLKLORE : dans les premiers jours de juillet (date à préciser)

La ville de Saint-Donat accueillera quelques groupes parmi les suivants qui seront reçus par Empi-et-Riaume de Romans (Arménie, Colombie, Tanzanie, Iles Marquises, Corée du Sud, Espagne, France).

Comme les années précédentes, les organisateurs de ce Festival recherchent des familles désireuses d'héberger des personnes d'un des groupes folkloriques.

Si vous êtes intéressé, contacter la mairie de Saint-Donat.

Festival des humoristes

du 20 au 31 août 2019



Accueil des nouveaux habitants le 29 juin à 11h, Mairie

Merci de vous inscrire en retournant en mairie le bulletin d'inscription çï-dessous
ou par courriel à contact@ville-st-donat.fr

Bulletin d'inscription à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Nom :

Prénom :

ADRESSE :

.....

Date de mon installation sur SAINT-DONAT :

Nombre de personnes présentes à la cérémonie :

Coupon réponse concours des maisons fleuries

Pour participer, nous vous demandons de remplir le coupon réponse et le remettre en mairie avant le jeudi 14 juin 2019

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Catégories : cochez la case correspondante.

Fenêtres, murs, pas de porte

Maisons avec jardins

Balcons, terrasses

Jardins potagers

Maisons avec jardinets

ou

Par mail : www.ville-st-donat.fr

Par tél. : 04 75 45 10 32

Un nouveau local pour « art et sculpture en liberté »

Après un déménagement mené tambour battant en février, l'atelier associatif « ART ET SCULPTURE EN LIBERTÉ » vient de poser ses établis et machines dans l'ancienne «Coopérative vinicole de Saint Donat» pour le plus grand soulagement de ses adhérents. En effet, le bâtiment situé rue Chauchère et occupé depuis de nombreuses années par l'association devait être libéré pour permettre les travaux d'agrandissement de l'école. «Trouver un local n'a pas été une mince affaire !» explique Jean-Louis Ambrosiani, président de l'association. «Avec le soutien et la confiance de la Mairie de Saint Donat, nous nous sommes démenés pour trouver une solution d'accueil – même provisoire – pour l'atelier de sculpture et de tournage». C'est chose faite, l'actuel propriétaire de la Coopérative vinicole de Saint -Donat, également propriétaire de celle de Tain l'Hermitage, a répondu à l'appel et mis gracieusement à disposition une partie des bâtisses, inactives pour le moment. Sculpteurs et tourneurs sur bois peuvent désormais reprendre gradines et gouges et s'adonner à leur art avec tout le talent qu'on leur connaît.

Et ce n'est pas fini ! Ce local, c'est aussi l'opportunité de concrétiser des projets jusque là reportés et d'essayer de nouvelles

techniques artistiques. Ainsi, dans les prochains mois, l'atelier proposera des stages de «tapisserie / restauration de sièges anciens», animés par un des récents adhérents, Jean-Pierre Péron, nouveau Donatien, tapissier de métier et ancien élève de l'école Boullé à Paris.

Pour en savoir plus sur les activités et

projets d'ART ET SCULPTURE EN LIBERTE, n'hésitez pas à visiter leur site web, vous serez surpris par la diversité et la qualité des oeuvres réalisées : www.art-sculpture-liberte.com. Et si vous êtes tenté par ces activités originales et créatives, Jean-Louis se fera un plaisir de vous présenter l'atelier et vous proposer un essai.

La Coopérative vinicole de St-Donat, une bâtisse, une histoire...

Une belle bâtisse construite en 1931 et dont les plans ont été dessinés par M. Dutoit, architecte à Valence. La construction a été réalisée en 1931 par l'entreprise Molinari établie à Romans sur Isère. La cave de St-Donat a fusionné en 1986 avec celle de Tain l'Hermitage. Elle vinifiait il y a encore peu de temps les vins de Pays Syrah et Marsanne récoltés dans la région de Saint-Donat et servait à stocker des vins en vrac.





La Ville de St-Donat veille sur son patrimoine...

La Collégiale St-Pierre et St-Paul de Saint-Donat et son cloître, joyau d'architecture, résonne depuis bientôt cinquante ans au son des grandes orgues Schwenkedel, instrument de grand prestige, fleuron du patrimoine Donatien.

A l'ombre de la tribune, et dans la fraîcheur encore hivernale de la nef, un va et vient discret révèle une activité peu coutumière. Denis Marconnet, Maître facteur d'orgue aujourd'hui à son compte, après avoir été un des collaborateurs de Pierre Saby, procède durant une semaine à un délicat travail de maintenance. Un grand orgue, ce sont bien sûr quelques milliers de tuyaux de cuivre, d'étain et de bois de toutes tailles. Mais c'est aussi une mécanique, une délicate transmission qui relie la console des quatre claviers –trois pour les mains, un pour les pieds à la partie sonore de l'instrument, et dont le parfait fonctionnement nécessite à intervalle régulier l'intervention de l'homme de l'Art. La dernière du genre ayant eu lieu autour de l'an 2000, il était devenu opportun de procéder à quelques réglages.

Ce n'est pas le moindre mérite de la commune, propriétaire de l'instrument, que d'avoir le souci constant de veiller sur ce précieux patrimoine. Pour cela, Michel Robert, l'organiste titulaire depuis décembre 2006, maintient un contact permanent avec Claude Fourel, 1er adjoint chargé de la Culture. Ainsi le chef d'œuvre

de Curt Schwenkedel peut-il assurer depuis 1968 l'importante mission culturelle et culturelle que sont les offices du dimanche et des grandes fêtes, les concerts du CMI et le Festival J.S. Bach, les Académies d'été et les Musicollégiales de Juillet et d'Août, ainsi que quelques manifestations supplémentaires accueillies au cours de l'année.

Pour faire face à cette sollicitation soutenue, l'excellence de sa conception d'origine et un entretien particulièrement soigné sont les garants de la pérennité sans failles de ce magnifique instrument, pour le plus grand bonheur de ses utilisateurs comme de ses nombreux auditeurs, qu'ils soient paroissiens, mélomanes ou simples curieux de passage....



Le facteur d'orgue
Denis Marconnet à l'ouvrage...



Toujours compris dans votre abonnement

L'offre numérique proposée par le département :

Lire sur liseuse ou tablette :

En téléchargeant ces ebooks sur PC, liseuse, tablette ou smartphone



Cinéma, vidéos à la demande (VOD)

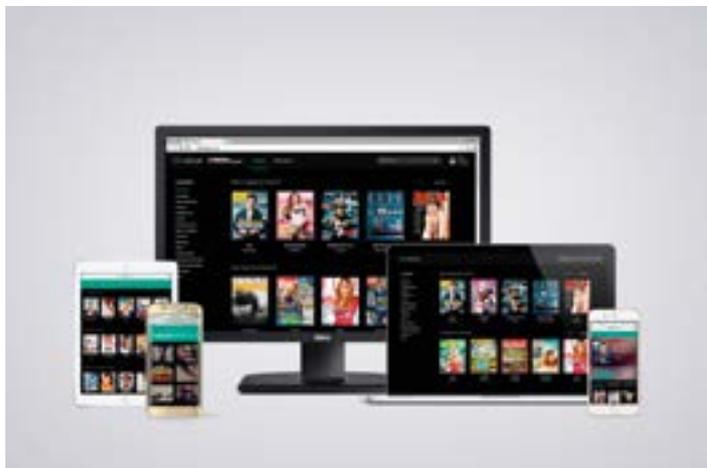
Accéder à un bouquet de 4000 titres : Fictions, documentaires, spectacles, films pour la jeunesse.



Lire la presse en ligne :

Plus de 1200 magazines : actualité politique, internationale, féminin, culture, sport etc...

Les titres sont disponibles le jour même de leur sortie en kiosque.



Ecouter, regarder de la musique :

Explorez l'intégralité des ressources en ligne de la Philharmonie de Paris !

Découvrez sans restriction 45 000 références audio, vidéo, multimédia, documentaires sur la musique



Se former en ligne :

Apprendre et se former à tout âge.

Quand on veut et à son rythme ! Langues, révision et soutien scolaire, code de la route, logiciels, informatique, musique...



Nous contacter

Mail : mediatheque@ville-st-donat.fr

Facebook :
Médiathèque de Saint-Donat sur l'Herbasse

Téléphone : 04 75 45 47 56

Notre adresse :
25 rue Pasteur . BP 16
26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

Notre site internet :
<https://mediathèque.ville-st-donat.fr>

Sur notre site internet vous pouvez :
Consulter notre fonds, voir les nouveautés dès qu'elles sont cataloguées, faire des réservations...



TENDANCE DRESSING

En avril 2017, Nadège VEGA décida de créer un dépôt vente dans la boutique située au 3 de la rue Georges Bert.

Le principe de ce dépôt vente consiste à déposer à la vente des vêtements, des chaussures d'homme, de femme et d'enfant (à partir de 4 ans) mais aussi de la petite maroquinerie, des bijoux fantaisies, etc, que l'on ne porte plus plutôt que de les jeter. Les particuliers peuvent déposer au maximum 20 articles, en bon état, pour 3 mois. La valeur de chaque article est décidée par Nadège. Le déposant peut émettre son avis en cas de désaccord. Lorsque l'article est vendu, chaque partie récupère 50% du prix de vente.

Si l'article ne se vend pas, chaque mois le prix peut baisser de 10% et au bout de 3 mois, le propriétaire récupère son bien sans laisser de participation financière à Nadège.

Horaires : Fermé le jeudi - Ouvert le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h - Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. : **09 83 33 90 27** - Mail : tendancedressing26@yahoo.com



AUX PIEDS DES COLLINES



Elisabeth ROSIER, née dans la région, a créé son magasin en 2009, avec le désir de chausser toute la famille. Les modèles sont confortables, en cuir mais MODERNES, pour pieds standard ou à souci. Le conseil est personnalisé en fonction de la morphologie de vos pieds (par exemple, pour les pieds compliqués avec des cors, à allux valgus, à épine calcanéenne et aussi des modèles adaptés à semelles orthopédiques)

Un choix très ouvert vous est proposé : pour les hommes, de la taille 39 à la taille 50

Pour les femmes, de la taille 34 à la taille 45

Pour les enfants, de la taille 18 à la taille 35

Les marques principales concernées sont RIEKER, REMONTE, ARA, ROMIKA, GEO REINO, PIKOLINOS, JOSE SAENZ.

Vous pouvez aussi consulter les photos des modèles de saison proposés sur le SITE VITRINE : [www. Auxpiedsdescollines.fr](http://www.Auxpiedsdescollines.fr)

Situé au 168 avenue Général de Gaulle, le magasin est ouvert : Le lundi (jour de marché) de 10h à 12h et de 16h à 19h - Les mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h - Fermé tous les mardis.

Tél. : **04 75 02 84 69**

OOPTI'SOIN magasin d'optique

Commerce situé au 4 rue Danthony. Depuis décembre 2013, vous êtes reçus, avec beaucoup de professionnalisme, par Anaïs RIVOAL qui officiait jusqu'à lors à Romans. Opticienne visagiste, elle vous conseille pour l'achat de vos montures en tenant compte de la forme de votre visage, de la couleur de vos cheveux, de votre peau et fait des essayages de montures virtuelles. Elle travaille avec le verrier Nikon pour la qualité des verres.

Anaïs a fait aussi une formation spéciale pour la correction de la vue des enfants.

Naturellement, vous trouverez, dans ce commerce, tout ce qui correspond à l'optique : lunettes de vue, de soleil, pour le sport, verres de contacts, piles auditives, produits d'entretien pour lentilles et lunettes, etc.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Fermé le lundi

Tél. : **04 75 45 16 02** - anaisrivoal@gmail.com





Réservée aux composantes du conseil municipal

Listes d'opposition

La Majorité municipale

Aucun texte nous est parvenu pour ce bulletin.

Les élus SDA communiquent

La situation financière de Saint Donat s'améliore mais demeure fragile (faibles recettes, baisse des dotations de l'état).

Les orientations budgétaires pour 2019 vont certes dans le bon sens mais il convient de rester vigilant quant aux dépenses.

Les efforts doivent se poursuivre pour que Saint Donat se relève définitivement.

Isabelle GUILLIAUMET et Alexandre BAILLET.

BULLETIN 21

La date limite pour envoyer les articles et photos que vous souhaitez faire paraître dans le prochain bulletin est le **vendredi 7 juin 2019**.

Adresse : contact@ville-st-donat.fr

BOUVIERS BOUVIERS

SAINT-DONAT
SUR L'HERASSE



6 & 7 AVRIL 2019
DÉFILÉ DES ASSOCIATIONS
FÊTE FORAINE
BUVETTE



Photo : Association pour la
Sauvegarde du Patrimoine de la
Vallée de l'Herbasse